MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Collège PASTEUR
71000 Mâcon
Tél : 03 85 38 06 46
Fax : 03 85 38 81 41
Mél : 0711052h@ac-dijon.fr

Mâcon, 15 novembre 2018

L'équipe de Direction

Aux Parents d'Elèves

Madame, Monsieur,

Un des axes importants du projet d'établissement du collège Pasteur de Mâcon vise à sensibiliser les élèves sur les enjeux éco citoyens et environnementaux. A cet égard, un club environnement, constitué d'élèves et de personnels, réfléchit sur la mise en œuvre de différentes actions dans le cadre du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC). Des projets fondés sur la biodiversité ont également vu le jour.

Dans cette continuité, et pour limiter le budget consacré aux photocopies de l'établissement, nous vous informons des décisions prises sur l'action administrative :

- Les comptes-rendus des conseils de classes ne seront plus distribués au format papier. A réception via email par le secrétariat de direction, ils seront publiés sur pronote. Aucune correction ne sera apportée par l'équipe de direction sur la rédaction des comptes rendus rédigés par les parents d'élèves délégués.

- Tout document administratif distribué aux élèves sera ensuite disponible sur pronote ou les télé-services. En cas de perte, vous pourrez les consulter ou les télécharger à l'aide de vos codes pronote et télé-services, à conserver tout au long de la scolarité de votre enfant au Collège Pasteur.

- Un seul exemplaire du bulletin scolaire trimestriel vous sera remis au format papier.

- En cas de perte d'un document non téléchargeable sur pronote ou les télé-services, un exemplaire numérique vous sera envoyé, par voie électronique uniquement, sur votre demande préalable par email.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'Equipe de Direction